

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE QUEMPEL-GUEZENEC EN DATE DU 06 SEPTEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit, le six septembre, à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

Date de convocation : 30 août 2018

Membres en exercice : 15

Présents : Gilbert LE VAILLANT, Philippe MOULINET, Annie LE GOFF, Jean-Marc LE SAINT, Joële GERVAISE, Thierry ROGER, Patricia GUYOMARD, Aurélie LE GONIDEC, Joël BREXEL, Patricia LETEXIER, Loïc LE MARECHAL, Serge LE GOFF

Absents excusés : Claire MARTINEAU, Jean-Paul LE CALVEZ

Pauline TROADEC donne procuration à Annie LE GOFF

Votants : 13

Secrétaire de séance : Joële GERVAISE

Monsieur le Maire demande l'inscription à l'ordre du jour de deux délibérations :

- l'adhésion de la commune à l'ASAD,
- le garage Le Pache

Accord unanime.

1 – Gestion : Contrat -Groupe Assurances statutaires

La commune prévoit l'adhésion au contrat de groupe.
Accord à l'unanimité.

2 – Redevance d'occupation du domaine public gaz

La redevance s'élève à 205 euros pour l'année 2018.
Accord à l'unanimité.

3 – Espace cinéraire : Tarif de vente des plaques

Le prix de vente des plaques est estimé à 40 euros.
Décision prise à l'unanimité.

4 – Eclairage des places du bourg, et mise en lumière de l'Église

Une partie des lumières pourraient être solaires.

Le SDE a fourni un devis estimant le coût de l'éclairage de la place du bourg à 27 300 euros, et à 51 000 euros pour la mise en lumière de l'Église. Le SDE accorde une subvention de 34 000 euros.

Décision accordée à l'unanimité.

5 – Formalités parking rue du stade

La signature d'achat est programmée pour le 18 septembre 2018. Le mètre carré est vendu à 27.50 euros. La surface totale du terrain s'élève à 468 m².

Accord à l'unanimité.

6 – Revêtement cour d'école

Les travaux engagés sur la place du bourg donnent l'occasion d'opérer le revêtement de la cour de l'école à moindre frais. Le montant est estimé à 10 721 euros.

Accord à l'unanimité.

7 – Travaux d'aménagement des places du bourg

La réunion de travaux aura lieu le mercredi 12 septembre 2018. Elle permettra de prévoir les déviations. Les travaux débuteront par le bas du bourg, et poursuivront vers le haut du bourg.

Monsieur Le Maire a également proposé l'installation d'une œuvre d'art. Une partie du financement pourrait être assurée par le Conseil départemental et le Conseil régional, entre autres.

Accord à l'unanimité.

8- Aménagement du site du Goasvilinic

L'aménagement du site concerne plus précisément le port et le chemin du halage. Les architectes des Bâtiments de France doivent donner leur avis et se rendront sur le site début octobre.

Accord à l'unanimité.

9- Adhésion au comité d'entraide, service d'aide à domicile (ASAD)

Suite à la fusion du comité d'entraide de Pontrieux avec celui du Goêlo, une adhésion de 50 euros a été demandée à la commune pour bénéficier de leurs services. Des informations sont en revanche, attendues, concernant la gouvernance du comité.

Il a été décidé à l'unanimité, d'adhérer à l'ASAD. Annie LE GOFF, adjointe chargée des affaires sociales a été désignée pour y siéger, pour une durée de trois ans.

10- Succession garage Le Pache

Monsieur le Maire demande l'autorisation de prendre une délibération du Conseil municipal pour engager les travaux de dépollution et de démolition dans un délai de deux mois, à compter de la date de la délibération.

Autorisation accordée à l'unanimité

10- Questions diverses

- Dégâts causés par les sangliers :

S'agissant d'un problème national, l'Etat prend les dispositions nécessaires. La société de chasse alertée de la profusion de sangliers sur la commune.

- L'entretien du stade de la commune :

Une réunion est envisagée par l'ensemble des communes concernées.

- Branches sur la route de Goasvilinic

Les recherches concernant l'identité du propriétaire sont à poursuivre.

Fin de séance : 19h30.